REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 15 au 21 février 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Interview du SG de la COI.....2
- Velayoudom Marimootoo : « La COI doit porter la voix des petits États insulaires de l'OI »

1.2 Coopération régionale : 36 ème conseil des Ministres .4
- Coopération régionale : Le 36ème Conseil des ministres de la COI se tiendra le 23 février, organisée pour la première fois à Paris

1.3 Sécurité maritime.....6
- ISS: Beyond piracy – making waves in the Western Indian Ocean

1.4 Culture : concours photos Océan Indien.....8
- Lancement du concours photo « Monuments de beauté de l'océan Indien »

2. Centres d'Intérêts

2.1 Environnement.....10
- Seychelles conducts census on critically endangered sheath-tailed bat
- Commune de Talata Volonondry : Une zone propice au projet de reboisement
- Forêts et réserves : un nouveau projet de loi pour combler des lacunes techniques et juridiques

2.2 Sécurité maritime.....13
- Seychelles' military get training boost alongside U.S. Naval Forces Africa

2.3 Economie.....14
- Ouverture des frontières – La reprise du tourisme se fait désirer

2.4 Covid-19.....15
- Bilan Covid-19 : 15 décès et 589 nouveaux cas en une semaine

2.5 Société.....16
- Statut de "fully vaccinated" : une 3e dose d'un vaccin obligatoire à partir du 15 janvier 2022

2.6 Changement climatique.....17
- Le président des Seychelles appelle à des actions décisives contre le changement climatique lors du sommet UE-UA
- Sommet Europe-Afrique : Rajoelina rappelle les engagements sur le climat.

Velayoudom Marimootoo : « La COI doit porter la voix des petits États insulaires de l'OI »



Alors que le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) se réunit à Paris cette semaine, Le-Mauricien a rencontré son secrétaire général pour faire le point sur les activités de la commission. « La COI doit pouvoir porter la voix des petits États insulaires en développement de l'océan Indien », soutient-il. Il fait aussi le bilan de la présidence française de la COI et revient sur l'importance de la formation. « D'ici à 20 ans, nos États membres accueilleront près de neuf millions de jeunes sur le marché du travail. C'est trois millions de plus qu'en 2020 ! Il y a un défi immense en termes de formation, d'employabilité, de financement public, de croissance. C'est un défi de développement économique et d'épanouissement social », souligne-t-il, tout en rappelant que l'Indianocéanie peut devenir un bassin de compétences diversifiées et recherchées.

Le conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) se tiendra le 23 février à Paris. Quels sont les principaux sujets figurant à l'ordre du jour ?

L'année écoulée a été sous la présidence française. Cette présidence a été un peu raccourcie du fait de la présidentielle, qui aura lieu en mai. Le conseil des ministres, qui sera présidé par le ministre français des Affaires étrangères, Jean Yves Le Drian, se présente plutôt bien. C'est la première fois dans l'histoire de la COI que nos États membres se réuniront à Paris, et la raison en est simple : plusieurs réunions auront lieu durant la même période dans la capitale française.
Les ministres de nos États membres participeront ainsi au forum ministériel sur l'Indopacifique. Il y a aussi la réunion Union européenne-Afrique, sous la présidence française. Un certain nombre de membres du personnel des États membres seront présents. Les programmes sont déjà établis.
La session ministérielle de la COI se focalisera sur un ensemble de sujets stratégiques et structurants pour la région. Il sera notamment question de sécurité maritime, dont les dossiers essentiels depuis très longtemps. Nous arrivons à un moment où le paradigme a quelque peu changé dans la zone :

le centre de gravité du commerce mondial a un peu bougé. Il est très présent dans cette zone de Sud-Ouest de l'océan Indien. Et qui dit trafic maritime dit aussi trafic en tous genres. Il faut reconnaître que l'océan Indien n'a presque pas connu de guerre et pas connu les méfaits dus aux activités militaires, sauf quelques escarmouches aux grands moments des empires français et britannique.
Avec le soutien de l'Union européenne, la COI a développé une architecture de sécurité maritime remarquée pour tout l'océan Indien occidental. Le conseil des ministres devra se prononcer sur les contours d'une suite au programme MASE pour que nous disposions d'une architecture pleinement opérationnelle en termes d'échange d'information et d'opérations conjointes en mer. Ce dispositif, auquel participent nos États membres ainsi que le Kenya et Djibouti, cible l'ensemble des risques, trafics et crimes en mer.
Le conseil se penchera aussi sur l'économie bleue, une priorité partagée, et sur les biens fondamentaux que sont l'éducation, la formation professionnelle, la culture ou encore la réduction des risques de catastrophes. Ce dernier sujet, d'ailleurs, est d'actualité : le cyclone Batsirai a touché nos États membres, Maurice et La-Réunion, et Madagascar plus sévèrement. La COI est depuis ses débuts engagée dans le renforcement des capacités des services météorologiques et de protection civile. Nous continuerons de le faire.

Cette réunion marque aussi la fin de la présidence Réunion/France de la Commission. C'est aussi l'occasion de faire le point sur les grandes réformes introduites pendant l'année écoulée au niveau de la COI…
La présidence française s'est montrée active. Elle avait d'ailleurs lancé l'année bleue océan Indien, à laquelle la COI a participé. La présidence présentera son bilan avant de passer le flambeau à Madagascar. Concernant les réformes, c'est un mouvement de modernisation fonctionnelle et institutionnelle enclenché depuis 2019. Nous avons modernisé de nombreux "processes" internes, qui améliorent notre efficacité. Mais le chantier n'est pas terminé.
Le 36e Conseil sera l'occasion de faire le point sur ces améliorations soutenues par l'Union européenne. Il sera aussi question de notre plan de développement stratégique. C'est un document extrêmement important, et qui doit cadrer notre action pour les prochaines années, fixer les priorités, identifier les moyens et les ressources. Cela nous pousse à faire de choses plus concrètes et dans ce cadre, l'UE et l'AFD ont indiqué leur disponibilité à soutenir la COI dans cette voie. Ce soutien est aussi le signe d'une appréciation positive de la valeur ajoutée de la COI, qui est la seule organisation insulaire d'Afrique, et du rôle croissant qu'elle joue en Indianocéanie et au-delà. C'est un gros travail puisque la COI a une population qui avoisine les 30 millions d'habitants, très hétérogènes et très différents. **Suite de l'article**

Coopération régionale : Le 36ème Conseil des ministres de la COI se tiendra le 23 février, organisée pour la première fois à Paris



Un conseil des ministres de la Commission de l'Océan indien à La Réunion en présence de Jean-Baptiste Lemoyne, en novembre 2021© DR

La 36ème session ordinaire du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien (COI) se tiendra le 23 février 2022. Pour la première fois, cette rencontre ministérielle qui rythme le calendrier diplomatique régional sera organisée à Paris.

Le 36 ème Conseil des ministres se tiendra le lendemain du forum ministériel sur l'Indopacifique auquel les Etats membres de la COI sont conviés.
Au Centre de conférence ministériel de Paris, les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de la COI passeront en revue l'action de la COI pour l'année 2021. Les membres de la COI examineront les problématiques de la réduction et la gestion des risques de catastrophes avec un focus sur la réponse à la suite du cyclone Batsirai. La COI et l'Union européenne, à travers leur projet de renforcement de la résilience et de la gestion des réponses, ont participé aux actions de solidarité collective mises en œuvre par la PIROI. Il s'agit notamment de l'acheminement de 87 tonnes de matériels d'urgence dans les zones sinistrées de Madagascar.
Le bilan de l'architecture de sécurité maritime au moment avec le programme MASE entame sa dernière période de mise en œuvre et les suites proposées pour cette action emblématique, les activités en faveur de l'économie bleue et de l'économie circulaire et les actions pour le développement humain à travers la culture et la formation professionnelle seront au coeur des échanges .
Sur ce sujet, un projet régional de développement des industries culturelles et créatives sera présenté aux ministres. D'une durée de cinq ans, il est soutenu par l'AFD à hauteur de 5,1 millions €. Les ministres prendront également connaissance des conclusions des Assises régionales de la formation professionnelle et de la mobilité. Ainsi, ils pourront convenir des prochaines étapes en vue d'un projet dans le domaine.
La modernisation institutionnelle et fonctionnelle de la COI sera aussi à l'ordre du jour. De même, les Etats membres examineront les opportunités de partenariats.

Madagascar prendra la présidence de la COI

Cette session ordinaire du Conseil sera l'occasion du bilan de la présidence française de la COI. Pour rappel, cette dernière avait fait des questions de sécurité maritime, d'économie bleue, de gestion des risques et d'entrepreneuriat des priorités. Le ministre français des Affaires étrangères passera le flambeau de la présidence du Conseil des ministres de la COI à son homologue de la République de Madagascar. Le chef de la diplomatie malgache partagera les priorités de son pays pour la COI à la clôture du Conseil des ministres.

Les participants prévus :

Le Conseil des ministres de la COI verra la participation de :
- Jean-Yves Le Drian, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française et président du Conseil des ministres de la COI, ainsi que de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat auprès du chef de la diplomatie française, chargé du Tourisme, de la Francophonie et des Français de l'étranger, Cyrille Melchior, président du Conseil département de La Réunion, et Wilfrid Bertile, conseiller régional de la Région Réunion en charge du co-développement, de la pêche et des relations extérieures ;
- Dhoihir Dhoulkamal, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Diaspora de l'Union des Comores ;
- Patrick Rajoelina, ministre des Affaires étrangères de Madagascar ;
- Alan Ganoo, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international de Maurice, également ministre des Transports terrestres et du Métro léger ;
- Sylvestre Radegonde, ministre des Affaires étrangères et du Tourisme des Seychelles.

Les membres observateurs et partenaires de la COI sont également conviés. Une session leur sera dédiée à la suite de l'ouverture officielle. Parmi, les représentants de l'Union européenne, de l'Agence française de développement, du Système des Nations unies, de l'Inde, du Japon, de l'OIF, de l'IORA, de l'Ordre de Malte ou encore de Cap Business océan Indien sont attendus.

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.prerad-oi.org/agenda/ocean-indien-36eme-conseil-des-ministres-de-la-coi
- https://www.commissionoceanindien.org/36e-conseil-annonce/#:~:text=La%2036e%20session%20ordinaire,r%C3%A9gional%20sera%20organis%C3%A9e%20%C3%A0%20Paris
- https://mopays.com/velayoudom-marimootoo-la-coi-doit-porter-la-voix-des-petits-etats-insulaires-de-loi/

ISS: Beyond piracy – making waves in the Western Indian Ocean


Anti-piracy operation.

For almost two decades, maritime security in the Western Indian Ocean was associated with fighting pirates off the coast of Somalia. These initiatives now need to be reformed as piracy has declined and other maritime crimes have increased. Illegal fishing along with smuggling and trafficking of people and illicit items such as narcotics are all on the rise.

There are also significant maritime dimensions to conflicts in the region. These affect the Yemen coastline, the Strait of Hormuz between the Persian Gulf and the Gulf of Oman, and the Mozambique Channel, making it unsafe for seafarers, states using adjacent shipping lanes and marine resource extraction.

Early on, initiatives aimed at strengthening regional navies and law enforcement recognised the need to look at problems besides piracy. These initiatives were the Djibouti Code of Conduct and the United Nations (UN) Office on Drugs and Crime's Indian Ocean Forum on Maritime Crime.

By comparison, the response of the core political tool for coordinating local international anti-piracy efforts – the Contact Group on Piracy off the Coast of Somalia (CGPCS) – was sluggish. The CGPCS was established in 2009 under UN auspices to facilitate and coordinate the counter-piracy actions of states and organisations dealing with, or affected by, Somali piracy.

By 2016, piracy was declining and was unlikely to reach 2008-12 levels again. But the CGPCS struggled to decide whether it had completed its mission and should be closed down. Or if it could be transformed to tackle other maritime insecurities observed during counter-piracy patrols.

Six years later, some conclusions have at last been reached. In January, the group agreed on a broader focus and a new name – the Contact Group on Illicit Maritime Activities in the Western Indian Ocean. The proposed name is a classic diplomatic compromise allowing for several interpretations on how best to address maritime crimes that harm the marine environment. The

need for close coordination with other initiatives and institutions was also highlighted – a challenge raised in several reports to the CGPCS plenary.
So what might this mean in practice? Two scenarios appear realistic.
The CGPCS has always been a consensus-driven forum, but that could become difficult as future plenaries are unlikely to discuss the issues that the shipping industry worries about most. These include the spillover from the Yemen conflict and recent grey-zone activities in the Strait of Hormuz.

Drug smuggling and illegal fishing in the Western Indian Ocean are the two most likely problems for coastal states that the group could address – but these aren't issues the shipping industry is prioritising. That could be problematic. If the industry disengaged from this initiative, it could undermine the Contact Group's credibility as a viable institution for enhancing maritime security.
Several organisations – such as the Combined Maritime Forces and EU Naval Force Somalia – already address drug smuggling and illicit fishing and should be invited for such meetings. The CGPCS has been the glue that has kept most of these multilateral initiatives collaborating towards shared goals. **Suite de l'article**

Plus d'infos cliquez les liens ci-dessous :

- https://www.iris-france.org/164723-la-strategie-indo-pacifique-de-lunion-europeenne-au-risque-de-la-competition-chine-etats-unis/
- https://www.premiumtimesng.com/features-and-interviews/511481-beyond-piracy-making-waves-in-the-western-indian-ocean.html

Lancement du concours photo « Monuments de beauté de l'océan Indien »



Un nouveau concours régional de photographie « Monuments de beauté de l'Océan Indien » destiné aux collégiens a été lancé le 1er février 2022. Les collégiens ont jusqu'au 30 avril 2022 pour s'inscrire.
A travers ce concours, les jeunes sont amenés à se repérer dans l'espace, dans les pas de traqueurs de chefs d'œuvre de leur patrimoine architectural : ils prendront un instantané d'un monument de leur choix de manière originale !

Les modalités du concours photo « Monuments de beauté de l'Océan Indien »

Autour d'un travail de mémoire et d'histoire et d'éducation à l'image, il est proposé aux élèves de 11 à 15 ans de La Réunion, Madagascar, Maurice, Mayotte, des Comores, des Seychelles et du Mozambique, de réaliser collectivement – dans la limite de 10 élèves et de 2 enseignants référents – une production photographique d'un monument remarquable de leur territoire et de l'accompagner d'une note de présentation au format et au contenu libres.
Les élèves (groupe de 2 à 10 participants), et leur professeur référent ont entre le 1er février et le 30 avril 2022 pour s'inscrire et faire parvenir leur contribution par mail, à ihoi@cg974.fr. Les trois groupes lauréats se verront remettre leur prix à l'occasion des Journées du Patrimoine (septembre 2022).

Les organisateurs du concours photo « Monuments de beauté de l'Océan Indien »

Initiative culturelle inédite issue d'un partenariat entre le Département de La Réunion, la Commission de l'Océan Indien, et l'Académie de La Réunion, le concours photo « Monuments de beauté de l'Océan Indien » a pour objectif

de favoriser l'appropriation des contenus dématérialisés du patrimoine iconographique de l'Océan Indien par des publics scolaires. Ce concours fait partie du projet collaboratif d'Appropriation du patrimoine iconographique de l'Océan Indien par les populations. Porté par l'Iconothèque historique de l'Océan Indien (Département de La Réunion), cofinancé par l'Union Européenne (FEDER – INTERREG V OI), et soutenu par la Commission de l'Océan Indien (COI), ce chantier patrimonial permet l'accès à des bases d'images à caractère historique mises en commun par des institutions partenaires du sud-ouest de l'Océan Indien. Après trois années de mise en œuvre opérationnelle (inventaire, numérisation et description des images), l'heure est désormais à la diffusion et aux démarches de médiation des images auprès des populations des territoires concernés. Collaborer pour transmettre les patrimoines partagés de l'Indianocéanie.
L'Appropriation du patrimoine iconographique de l'Océan Indien par les populations est le résultat d'une action conjointe des institutions patrimoniales de l'Indianocéanie. Légitimes gardiennes d'un patrimoine de plusieurs dizaines de milliers d'images, elles co-construisent un partenariat durable donnant à l'Océan Indien toute sa part dans le mouvement mondial d'enrichissement de la connaissance. L'Institut National des Seychelles pour la Culture, le patrimoine & les Arts figure parmi les institutions régionales engagées dans ce partenariat. Les informations sur le concours et sur les modalités de participation se trouvent ici : https://bit.ly/3s1JRii
Aux Seychelles les intéressés peuvent aussi contacter Miera Savy, la secrétaire générale de la Commission Nationale de la Francophonie, Institut National des Seychelles pour la Culture, le patrimoine et les Arts par email : miera.savy@gov.sc et par téléphone (+248) 2822410.

Seychelles conducts census on critically endangered sheath-tailed bat



The sheath-tailed bat commonly known by locals as sousouri bannann can be distinguished from others by the sheath behind their hind legs. (Island Conservation Society)

(Seychelles News Agency) - A census is underway by the Ministry of Environment to determine the current situation of the Seychelles sheath-tailed bat, an endemic species which is on the brink of extinction.

A conservation officer in the department, Sophie Morel, told SNA that the ministry conducts a census on the population of "this critically endangered species every year on Mahe whereas the **Island Conservation Society** (ICS) monitors the population on Silhouette Island. To this day, the sheath-tailed bat is found only on Mahe and Silhouette."

Morel said that in last year's census, the population showed no signs of an increase.

The sheath-tailed bat commonly known by locals as sousouri bannann can be distinguished from others by the sheath behind their hind legs. It is listed on International Union for Conservation of Nature (IUCN) as critically endangered.

A conservation officer of the **Island Conservation Society** (ICS), Nasreen Khan, told SNA that the species "is one step away from extinction with only an estimated 30 – 100 individuals left in Seychelles."

She said that the only known places known to have the bats are on Mahe where three small roosts have been located and Silhouette.

"Silhouette Island hosts what is considered to be the least disturbed and largest sheath-tailed bat roost in the country and therefore in the world. Those who have lived on Silhouette Island a long time ago often talked about the bats living on the roof of their houses. A reality, which is now no longer the case," said Khan. **Suite de l'article**

Commune de Talata Volonondry : Une zone propice au projet de reboisement

Mise en terre de 5 000 jeunes plants.

En effet, cette Collectivité Territoriale Décentralisée dispose d'une zone propice au projet de reboisement. Près de 1 000 personnes issues de ces deux entreprises viennent ainsi d'accomplir leur devoir de citoyen en mettant en terre 5 000 jeunes plants. Parmi lesquels, 2 500 plants sont constitués d'une espèce d'eucalyptus, 1 500 autres sont de variété frêne tandis que les deux 500 plants restants sont respectivement composés des espèces *Cedrela* et *Leucaena*. Rappelons que ces sociétés ont entrepris chaque année un projet de reboisement dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités de RSE (Responsabilité Sociétale d'Entreprise), depuis 2017, afin de contribuer à ce reverdissement national, initié par le président de la République.

Protection et suivi des communautés locales.

En outre, des techniciens forestiers travaillant au sein de la direction régionale du ministère de l'Environnement et du Développement Durable à Analamanga, leur ont assisté systématiquement dans le cadre de leur projet de reboisement afin qu'il y ait un fort taux de survie et de croissance des jeunes plants mis en terre. En effet, l'application d'une technique de plantation plus appropriée, s'impose. Dans la même foulée, la commune rurale de Talata Volonondry ainsi que les communautés locales s'impliquent également dans la réussite de ce projet qui bénéficiera à tout un chacun. On peut citer, entre autres, la protection du site de reboisement contre les feux de brousse par la mise en place des pare-feux ainsi que l'envahissement des zébus. Le suivi de la croissance des jeunes plants, n'est pas en reste.

Suite de l'article

Forêts et réserves : un nouveau projet de loi pour combler des lacunes techniques et juridiques

La loi sur les forêts et les réserves de 1983 sera abrogée et remplacée par une nouvelle législation.
Selon les autorités concernées, cette ancienne loi semble être inappropriée de s'adapter aux nouveaux enjeux, perspectives, ainsi qu'aux priorités qui ont émergé au cours des quatre dernières décennies.

Du coup, des instructions ont été données au Bureau de l'Attorney General's pour finaliser un nouveau projet de loi sur les forêts et les réserves. Ce nouveau projet de loi devrait combler diverses lacunes techniques et juridiques existantes renforçant, ainsi la contribution économique, sociale et environnementale de la forêt à l'économie.

Des assistances techniques ont été obtenues de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, cela afin que les autorités puissent venir de l'avant avec une nouvelle proposition qui vise à formaliser le concept de durabilité adopté dans le cadre de diverses conventions signées et ratifiées par le gouvernement mauricien.

Seychelles' military get training boost alongside U.S. Naval Forces Africa



The Seychelles' military forces are better equipped to face any activities at sea after undergoing an 11-day regional maritime exercise led by the U.S. Naval Forces Africa, a top military official said on Friday.
The multinational military exercise called Cutlass Express hosted by Seychelles took place from February 8-18 with the participation of 12 nations. Cutlass Express is the U.S. Africa Command's largest naval training exercise in the Indian Ocean, bringing together U.S. forces and regional partners to share their expertise and experience.

During the closing ceremony, the chief of the **Seychelles Defence Forces**, Brigadier Michael Rosette, expressed his satisfaction with the improvement shown by the local forces.

"I want to congratulate the local soldiers for their high-level achievement. They had a lot of training and many preparations were made for the exercise. I am confident that should we face anything in our waters, our forces are well equipped to deal with it," said Rosette.
Cutlass Express is a maritime exercise that takes place every year to promote national and regional maritime security in East Africa and the Western Indian Ocean. The exercise is designed to assess and improve combined **maritime law enforcement** capacity, promote national and regional security and increase interoperability between the regional navies.
Suite de l'article

Ouverture des frontières – La reprise du tourisme se fait désirer



La pression des opérateurs touristiques de rouvrir les frontières a été très forte en 2021.Mais les touristes ne viennent pas encore en nombre depuis l'ouverture en novembre.

Déception. « Le tourisme n'est pas seulement morose, il est cuit. C'est une catastrophe sans précédent» s'exprime Patrick Garcia, propriétaire gérant de l'Ifaty Beach Club, un hôtel trois étoiles à Ifaty, Toliara. L'établissement a du mal à retrouver ses 100% de taux d'occupation d'avant 2020 en haute saison. Il a quand même eu des clients au mois de décembre dernier mais le nombre est très loin des attentes d'avant l'ouverture des frontières au mois de novembre 2021. L'hôtel Sable blanc de Nosy-Be a connu un taux d'occupation de moins de 10% depuis le mois décembre dernier alors qu'il a l'habitude de connaître une affluence à près de 70% sur la même période avant la pandémie.

L'ouverture des frontières n'a pas drainé du monde comme les opérateurs touristiques l'auraient souhaité. Celle-ci se fait de manière progressive avec des nombres de vols restreints. Les touristes ne représentent que 10% des places dans les avions en moyenne. Les compagnies aériennes et les lignes desservant l'Europe vers Nosy-Be directement, ou depuis l'Afrique et l'Asie vers la grande île ne sont pas encore autorisées par l'Etat malgache à opérer.

Conditions

Peu de touristes étrangers s'intéressent aux lignes par correspondance passant par Antananarivo pour rejoindre Nosy-Be. Le ministère des Transports annonce que des réunions sont menées pour « la réouverture effective des frontières » et une rencontre a eu lieu entre les hauts responsables du ministère et de l'ambassade de l'île Maurice entre autres.

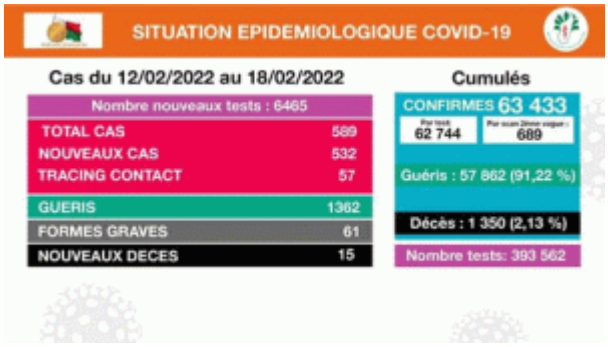
Il a été indiqué également que Nosy-Be pourra accueillir des bateaux de croisière. Ce qui laisse encore sceptiques quelques opérateurs. Ce moyen de transport est quelque peu démotivant en raison des cyclones qui se créent dans l'océan indien. La plupart des bateaux sont en provenance de l'île Maurice à destination de l'Afrique du Sud ou de l'Europe ou des Etats-unis. Selon des analystes, Madagascar devra attendre cinq ans, soit 2027 au plus tôt, pour retrouver ses 350 000 touristes de l'année 2019. Pour cause de pandémie, le Tourisme représente -0,3% du PIB alors que le secteur assure pourtant 7% du PIB en temps normal.

Suite de l'article

Lire aussi :

- https://clicanoo.re/rubriques/societe/2022/02/21/premiere-ligne-directe-reunion-dubai-loffrese-diversifie

Bilan Covid-19 : 15 décès et 589 nouveaux cas en une semaine



Le nombre de nouveaux cas et de décès est en baisse, mais la vigilance est toujours de mise.

La Covid-19 continue de faire des victimes. 15 décès supplémentaires ont été recensés du 12 au 18 février, selon le bilan épidémiologique publié par le ministère de la Santé publique. Ce nombre est en baisse par rapport au précédent bulletin qui notifiait 28 décès. Le cumul des personnes ayant succombé à cette maladie depuis son apparition se porte ainsi à 1 350, soit un taux de létalité de 2,13%.

Concernant les nouvelles contaminations, 589 sur les 6 465 tests effectués sont revenus positifs d'après ce rapport. Elles sont réparties dans 20 régions, mais Analamanga reste le foyer de l'épidémie avec 340 personnes testées positives. On en a enregistré 56 dans le Vakinankaratra, 33 dans l'Anosy, 29 dans la Sava, 24 dans la Sofia, 22 dans l'Alaotra Mangoro, 17 dans la Haute Matsiatra, idem pour Diana, 14 dans l'Atsinanana, 13 dans le Bongolava, 6 dans l'Ihorombe, 5 dans l'Atsimo Atsinanana et 2 dans le Betsiboka. Analanjirofo, Boeny, Melaky, Itasy et Menabe ont chacune enregistré un cas. Les régions Atsimo Atsinanana et Atsimo Andrefana ont également signalé chacune trois cas. Au total, Madagascar comptabilise jusqu'à présent 63 433 cas. Pour les guérisons, 1 362 malades ont recouvré la santé en une semaine portant à 57 862 leur nombre total soit un taux de guérison de 91,22%. Cependant, 61 patients qui ont développé la forme grave de cette maladie sont toujours soignés dans les centres hospitaliers.

Statut de "fully vaccinated" : une 3e dose d'un vaccin obligatoire à partir du 15 janvier 2022



Vous êtes prévenus ! À partir du 15 janvier 2022, la 'booster dose' sera incluse dans la carte vaccinale. Il vous faudra faire une 3e dose d'un vaccin contre la Covid-19 pour être considéré comme étant "fully vaccinated" et pour avoir accès aux lieux publics et commerciaux déjà établis par les autorités. La troisième dose doit être injectée au plus tard six mois suivant la deuxième dose.
C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Santé, Kailesh Jagutpal, lors d'une conférence de presse du National Communication Committee sur la Covid-19 qui a eu lieu, cet après-midi, mercredi 22 décembre.
Qu'en est-il si la personne doublement vaccinée à été testée positive à la Covid-19 ? « Dans ce cas, la personne contaminée a un délai de quatre mois pour se faire administrer la troisième dose soit la 'booster dose' », a fait ressortir le ministre. Et d'ajouter que « ce nouveau règlement prendra effet à partir du 15 janvier 2022 ».
Par ailleurs, Kailesh Jagutpal a souligné qu'une deuxième dose du vaccin Johnson & Johnson n'est pas à écarter. Car, dit-il, l'immunité d'une seule dose de ce vaccin diminue tout comme les autres vaccins.
Dans cette optique, le ministre de la Santé a affirmé qu'un « rapport du Vaccination Committee est attendu prochainement concernant la deuxième dose du vaccin Johnson & Johnson ». « On sera ainsi fixé si les personnes ayant reçu ce vaccin nécessiteront une 'booster dose' afin d'être considérées étant complètement vaccinées », a-t-il ajouté.

Lire aussi :

- https://defimedia.info/covid-19-les-proches-des-patients-positifs-pourront-continuer-leurs-activites-quotidiennes-en-se-pliant-aux-protocoles

Le président des Seychelles appelle à des actions décisives contre le changement climatique lors du sommet UE-UA

By: **Betymie Bonnelame Traduit par: Rudie Bastienne**



M. Ramkalawan a participé au sommet de Bruxelles qui a été l'occasion pour les dirigeants africains et européens d'établir les bases d'un partenariat au plus haut niveau. (State House)

(Seychelles News Agency) - Le président des Seychelles, Wavel Ramkalawan, a appelé les chefs d'État à des actions plus décisives contre le **changement climatique** lors de son intervention lors du 6e sommet Union européenne-Union africaine jeudi.

Selon State House, M. Ramkalawan a participé au sommet de Bruxelles qui a été l'occasion pour les dirigeants africains et européens d'établir les bases d'un partenariat au plus haut niveau.

"Je suis heureux d'entendre à nouveau tant d'engagements aujourd'hui, mais il est grand temps que nous passions à des actions plus importantes. L'Afrique appelle l'Europe à agir. Nous avons attendu et le moment pour agir était hier », a-t-il déclaré.

M. Ramkalawan a ajouté qu'en tant que petits États insulaires en développement « nous contribuons grandement à atténuer les effets du **changement climatique** et pourtant, lorsque nous faisons des progrès économiques, nous sommes étiquetés à revenu élevé et nous ne sommes plus éligibles à l'aide. Nous devons être pris en compte pour nos vulnérabilités lorsque nous cherchons de l'aide."

Il a félicité l'Union européenne pour ses efforts dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et a appelé à une coopération immédiate entre l'UE et l'Afrique.

La nation insulaire de l'océan Indien occidental s'est engagée à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 24% d'ici 2030 dans son plan d'action pour le climat soumis l'année dernière devant la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26) à Glasgow.

L'adaptation au **changement climatique** est une grande priorité pour les Seychelles afin de réduire la vulnérabilité du pays. **Suite de l'article**

Sommet Europe-Afrique : Rajoelina rappelle les engagements sur le climat



Andry Rajoelina avec un chef d'État africain.

Une délégation malgache conduite par le président de la République prend part au sommet Europe – Afrique, à Bruxelles. La lutte contre les changements climatiques, l'agriculture durable, la connectivité et les infrastructures de transport, ainsi que la transition énergétique, sont les axes privilégiés par la Grande île.

À quand la concrétisation? Cette question a été posée par Andry Rajoelina, président de la République, aux Etats européens, au sujet des engagements actés dans le cadre de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques numéro 21 et 26 ou COP 21 et COP 26.

Ces deux derniers jours, une délégation conduite par le chef de l'Etat a pris part au sommet Union européenne – Union africaine (UE – UA), à Bruxelles. Le rendez-vous a la particularité de prévoir des tables rondes pour permettre des débats de fond sur les différentes thématiques prévues.

Madagascar s'est, notamment, greffé aux discussions au sujet de la lutte contre les changements climatiques. Un sujet qui a fait l'objet d'une table ronde à part entière, jeudi, mais que le locataire d'Iavoloha a réitéré, hier, durant des échanges sur le thème agriculture durable.

Aussi, Andry Rajoelina a profité de ce débat portant sur l'agriculture durable pour rappeler aux États européens et plus largement aux pays riches signataires, l'impératif de concrétiser leurs engagements à la COP 21 et COP 26. Une concrétisation qui se fait de plus en plus pressante étant donné que les nations insulaires comme Madagascar et ses voisines dans l'Océan Indien font déjà face aux chocs des bouleversements climatiques.

À l'issue de la COP 21, à Paris, en décembre 2015, les pays développés se sont notamment engagés à mettre en place un fonds vert. Une sorte de compensation pour les pays en développement qui subissent de plein fouet les foudres du bouleversement du climat.

Ce fonds vert prévoit des financements alloués à titre de crédit carbone, ou d'appuis à la transition vers un modèle économique tenant compte des enjeux écologiques. Le versement d'une somme d'au moins 100 milliards de dollars par an a été annoncé à Paris, en 2015. Madagascar devrait bénéficier d'une enveloppe d'un milliard de dollars.